

S'attaquer à l'inaccessibilité au loisir sous toutes ses coutures

VOLUME 12, NUMÉRO 3- 2014

Par André Thibault,
Ph. D. Observatoire québécois du loisir

Avec pour thème l'accessibilité, la Conférence annuelle du loisir municipal 2014 présente un air de déjà-vu. Ce thème revient en effet depuis 50 ans dans les débats des professionnels du loisir. On ne devrait pas s'étonner que l'accessibilité ne soit jamais complètement atteinte puisque les barrières et les contraintes qui y font obstacle sont insurmontables et se renouvellent constamment. Ces barrières sont loin de n'être que physiques, financières ou structurales, elles sont aussi culturelles et sociales. Voilà pourquoi il faut s'attaquer à l'inaccessibilité sous toutes ses coutures, l'aborder avec une vision globale. Tel est le propos de cet article qui propose des solutions pratiques. On trouvera aussi le texte dans la Revue Agora-Forum Vol.37 #3)

L'ACCESSIBILITÉ SOUS TOUTES SES COUTURES

D'abord, distinguons l'accessibilité à l'offre de loisir public et l'accessibilité au loisir. L'accès au loisir est de plus en plus difficile : le temps libre de la classe active diminue, le temps du transport augmente, les obligations sanitaires (manger, dormir, se tenir en forme) et les obligations familiales font de la conciliation famille-travail un combat quotidien. La pauvreté s'accroît. Cette accessibilité est-elle du ressort des services publics? Dans le monde, plusieurs villes ont répondu « oui » et se sont même dotées d'une charte du temps.

Par ailleurs, le cadre organisationnel (horaire, physique, financier), les exigences de performance des disciplines et la conciliation entre le loisir libre et le loisir structuré peuvent limiter l'accès à l'offre publique. Le faible taux de participation sert alors à mesurer l'inaccessibilité. À cet effet, la forte croissance de la participation libre n'est pas sans signification. La pratique libre est, aujourd'hui, souvent plus accessible.

En ce sens, l'amélioration de l'accessibilité requiert un processus continu de réduction et de recherche d'équilibre des facteurs contraignants et s'appuie résolument sur l'équité envers tous.

« Une ville pour tous est une ville équitable, qui n'impose pas aux uns le rythme des autres, qui favorise un partage des espaces de vie, de logement, d'études et de travail, de transport et d'accessibilité, de loisirs et de culture¹ ».

ET SI NOUS ÉTIIONS NOUS-MÊMES LA CAUSE DE L'INACCESSIBILITÉ?

La non-participation à l'offre publique de loisir tient autant au fait que cette dernière oblige de participer à une certaine forme de loisir selon certaines conditions qu'aux barrières structurales qui s'élèvent devant des personnes. Si c'était alors l'offre elle-même telle que présentée qui réduisait l'accessibilité? Si nous étions nous-mêmes la cause de l'inaccessibilité?

Des personnes âgées et les familles interrogées dans le cadre de la préparation des politiques locales qui les touchent (Famille et MADA) ont indiqué que l'offre de loisir n'est pas adaptée à leur réalité et à leur vécu. L'offre est trop centrée sur les disciplines contraignantes ou aménagée selon des horaires qui ne leur conviennent pas.

¹ Rencontres internationales des Villes-santé et des Villes et Villages en santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 2012, *Problématique*, La Chaux-de-Fonds, Suisse, <http://www.rqvvs.qc.ca/fr/activites-internationales/evenements-internationaux>, consulté le 22 juin 2014.

Ces personnes ont aussi dit que, simplement, il n'existe pas d'offre qui corresponde à ce qu'elles sont et désirent.

Plus inquiétantes encore, des expériences récentes ont montré que, même quand toutes les barrières financières, physiques, horaires et informationnelles sont levées, il n'y a pas automatiquement participation au loisir. Toute personne sensible au terrain fait le même constat. Par exemple, à Trois-Rivières, on a mis gratuitement des vélos à la disposition des gens dans un quartier et mené une campagne d'information et de promotion pour les attirer; l'expérience a fait chou blanc. Ailleurs, on a investi des sommes importantes dans des modules de jeux pour enfants ou d'exercices pour aînés, mais ces équipements sont à peine utilisés. On peut aussi se demander si les milliers de personnes dont le bingo de quartier ou paroissial constituait la principale sortie se sont déplacées vers d'autres loisirs du domaine public ou si elles ont été laissées pour compte. Bref, l'inaccessibilité n'est pas que financière ou physique, ce qui incite à regarder ailleurs les contraintes au loisir et les pistes qui mènent à une véritable accessibilité globale.

LA SCIENCE ET LES CONTRAINTES AU LOISIR

Au cours de la dernière décennie, la recherche sur les contraintes au loisir a avancé considérablement et propose une vision beaucoup plus complète et globale. Particulièrement trois chercheurs, Crawford, Jackson et Godbey², ont démontré que les barrières sont de trois ordres : structurales, interpersonnelles et intrapersonnelles.

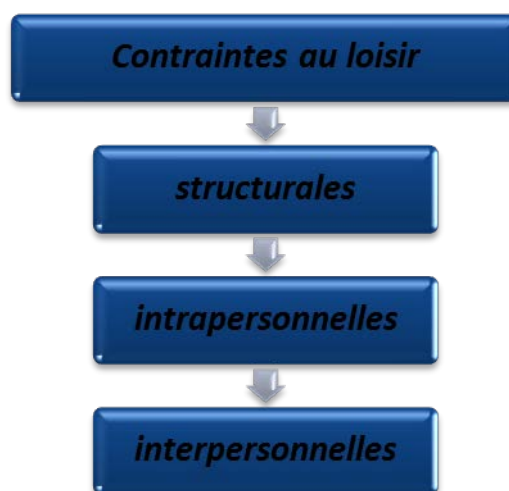
1- Les contraintes structurales sont celles qui correspondent aux barrières physiques et techniques souvent citées à propos de l'accessibilité dite « universelle ».

2- Les contraintes intrapersonnelles se retrouvent dans les caractéristiques psychologiques individuelles qui influencent le

développement des préférences de loisir. Par exemple, la timidité, la perception de son corps ou de ses habiletés peuvent être de puissantes contraintes à la pratique d'activités physiques, sociales et même culturelles. À preuve, cette phrase entendue chez un aîné qui refusait d'utiliser les appareils d'exercice installés près des jeux d'enfants dans un parc qui se veut intergénérationnel : « Penses-tu que je vais montrer mes chairs molles devant des enfants? »

3- Les contraintes relationnelles, elles, sont définies comme des facteurs sociaux qui influent sur le développement des préférences de loisir. Par exemple, le manque de relations sociales fait dire qu'on ne connaît personne avec qui pratiquer tel loisir. Et Dieu sait que la solitude constitue le lot de centaines de milliers de personnes. Autre exemple : si on perçoit que les amateurs de vélo ne ressemblent pas ou ne sont pas vêtus comme les gens qu'on connaît, il est fort à parier qu'on conclura que cette activité n'est pas pour nous.

Si on aborde les contraintes de façon globale, on ne s'étonnera pas que des gens perçoivent certaines activités comme inaccessibles, même si les barrières techniques ou structurales sont levées.



D'autres chercheurs³ ont complété ce modèle en ajoutant que la culture et des expériences

² Crawford, D.W., Jackson, E.L., Godbey, G.C (1991). "A hierarchical model of Leisure Constraints", *Leisure Sciences*, 13,309-320. Jackson, E. L. (Ed.). (2005b). *Constraints to leisure*. State College, PA: Venture Pub., Inc.

³ Dave D. White (2008), "A Structural Model of Leisure Constraints Negotiation in Outdoor Recreation", *Leisure Sciences*, 30: 342-359,

antérieures sont aussi des facteurs de contrainte. Par exemple, dans une étude menée dans le cadre d'un projet de maîtrise à l'UQTR, on a constaté que les jeunes filles haïtiennes étaient absentes des centres de loisir de Montréal parce que leur rôle et leur mère les confinaient largement à la maison ou à l'église.

LES CLÉS DE L'ACCESSIBILITÉ : VOULOIR, POUVOIR ET SAVOIR AVOIR ACCÈS AU LOISIR

Ed Jackson a démontré que l'accessibilité dépend des individus dans la mesure où ils savent faire face aux contraintes en acquérant des connaissances, des perceptions et des savoir-faire, et en vivant des expériences qui permettent de contourner les contraintes ou de composer avec elles.

Le premier moteur pour faire face aux contraintes, c'est le *désir du loisir*. Carroll et Alexandris ont montré une corrélation négative entre les variables motivation et contraintes, ce qui suggère que les personnes qui sont moins motivées à participer expriment un niveau plus élevé de contraintes. De leur côté, Hubbard et Mannell ont indiqué que l'effet de motivation sur la participation est à son tour dépendant de la capacité de faire face aux contraintes. Il y a donc un effort majeur à déployer pour que les individus puissent se donner eux-mêmes accès au loisir et à l'offre publique. Il y a ici des barrières physiques, mais aussi perceptuelles et sociales, à réduire.

QUE PEUVENT FAIRE LES SERVICES DE LOISIR PUBLICS?

Les services de loisir publics sont à la fois la cause de contraintes au loisir et des acteurs du développement de l'accessibilité chez les personnes. Ils doivent à la fois utiliser les leviers à leur portée pour aider les personnes à faire face à leurs contraintes personnelles et à les réduire, et revoir leur offre pour la rendre plus accessible structurellement, socialement et individuellement.

Concrètement, ils peuvent...

- ✓ Ériger l'équité intergroupe au rang de principe guidant leurs interventions et leur

programmation. On parlera dorénavant de la cohabitation des multiples pratiques plutôt que de leur hiérarchisation en récréatif, compétitif et ainsi de suite. Ainsi, il ne va pas toujours de soi qu'une compétition au niveau élite a la préséance sur une activité familiale très fréquentée. Ce principe permet de combattre les contraintes et les barrières perceptuelles. Chacun doit se donner un cadre de référence pour répondre, par exemple, à la question : au nom de quoi un tournoi de basket aurait-il priorité sur une ligue de garage? Bref, comment concilier équité et inévitable priorisation?

- ✓ Continuer à faciliter la pratique libre et l'expérience de loisir par la mise à disposition de lieux et de places publics comme les parcs et les promenades, qui réduisent les barrières par la socialisation. L'expérience de loisir peut ainsi se mesurer davantage par le plaisir du loisir et moins par la performance. Voilà qui réduit les perceptions d'exclusion et de contraintes inter et intrapersonnelles.
- ✓ En aménagement de terrains sportifs, il faut tenir compte du milieu de vie autant des joueurs que des autres personnes présentes. Qu'offre-t-on aux jeunes qui flânent autour des terrains ou aux familles qui y voient un lieu d'échange entre adultes ou de jeux pour les frères et sœurs des joueurs? Surtout, il importe que toute la gamme des pratiques et des expériences de loisir soit rendue possible par les services de loisir publics et que tous les genres de pratiques sportives ou culturelles, du récréatif au compétitif, puissent se côtoyer sans hiérarchisation dans la perception populaire et dans l'accès aux plateaux ou aux installations.
- ✓ Animer des lieux publics pour y faire vivre des expériences de loisir qui permettent aux personnes de découvrir ce qu'elles aiment et surtout ce qu'elles peuvent faire pour ainsi vaincre certaines perceptions négatives de leurs capacités. *Les événements sont souvent l'occasion d'expérimenter des pratiques qu'on croyait hors de notre portée.*

- ✓ Instaurer un programme d'éducation au loisir, notamment dans les camps de jour. L'éducation au loisir consiste essentiellement à savoir négocier avec les trois forces qui influencent les choix en loisir: les contraintes sociales, les contraintes commerciales et les contraintes personnelles. Faire face aux modèles et aux produits de loisir véhiculés par le commerce, à la rectitude, parfois politique, de la société souvent incarnée par l'offre hiérarchisée en loisir public, et savoir, par les modèles ainsi proposés, identifier et expérimenter ce que chacun désire: voilà qui constitue une stratégie d'accessibilité au loisir. On est loin de l'éducation au loisir qui « vend » le loisir, qu'il soit culturel ou actif. En camp de jour, les jeunes ont l'occasion d'inventer leur loisir, d'en devenir les auteurs, pas seulement de suivre le modèle imposé par les moniteurs.
- ✓ Être constamment à l'affût des « désirs » et des pratiques des différents groupes de la population, non seulement par rapport aux activités du catalogue, mais aussi en fonction des facteurs qui caractérisent un loisir réussi. Plaisir social, physique, psychologique, esthétique sont de ces facteurs à prendre en compte.

Concrètement, il est utile de connaître l'expérience des « Bureaux des temps » dans plusieurs villes d'Europe. À Paris, le Bureau des temps s'est appuyé, depuis sa création en 2002, sur ses études pour aider les services municipaux à s'adapter aux rythmes de la vie personnelle, familiale et professionnelle des Parisiennes et des Parisiens, ce qui a permis d'ouvrir des piscines tard le soir, de donner libre accès aux plateaux sportifs et de changer les horaires des parcs.

Chez nous, verra-t-on un jour des horaires de services pour les personnes qui travaillent sur les quarts de travail, pour les personnes âgées qui sont surtout actives le matin et pour les jeunes qui sont privés des équipements scolaires durant les vacances d'été?

Les services de loisir publics doivent éviter de créer eux-mêmes des contraintes au loisir en multipliant les barrières fonctionnelles (physiques, horaires, financières) et en donnant prise aux barrières intrapersonnelles quand l'accès à l'offre est trop fortement fonction des habiletés ou des performances. Ils doivent réduire les barrières interpersonnelles en facilitant la convivialité de tous lors d'événements et dans les lieux de pratique. C'est généralement ici que s'inscrivent les revendications de « l'accessibilité universelle ».

CONCLUSION : ÊTRE EN PHASE AVEC LES NON-PARTICIPANTS

En conclusion, il pourrait être utile que les services de loisir mènent une opération auprès des groupes non participants, souvent dans les milieux plus démunis, pour connaître leurs pratiques de loisir et leurs contraintes face à l'offre actuelle. On cherchera à savoir s'ils s'identifient à cette offre et, surtout, pourquoi ils se sentent exclus ou, à tout le moins, non invités. L'exercice pourrait se terminer par des expériences d'offre non traditionnelle ou de démystification de l'offre actuelle.